

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

L'an deux mille seize et le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 28/11/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, OUGIER Isabelle, GARNOT Pascal

Etait absent et excusé : MATHON Colette

Etait absent : DUSSERT Sandrine

**Délibération N° 2016- 52**

**Demande de subvention pour la rénovation du bâtiment de la Poste**

Le Maire informe le Conseil Municipal du prochain déménagement des associations ADMR dans les nouveaux locaux aménagés dans le bâtiment de l'Europe.

Ainsi conformément aux objectifs définis par le Conseil Municipal, il est désormais possible d'envisager l'aménagement des locaux situés au rez de chaussé du bâtiment de l'ancienne Poste pour les transformer en une maison para médicale.

Les premières estimations effectuées concernant ce bâtiment dont la superficie du rez de chaussé est de 120m<sup>2</sup> permette d'envisager une rénovation sur la base d'un budget de 70 000,00 € HT outre le coût de 10 000,00€ HT de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet de rénovation des locaux de l'ex ADMR dans le bâtiment place de l'ancienne Poste selon le devis de 70 00,00€ HT outre 10 00,00€ HT de maîtrise d'œuvre ;
- **Demande** une subvention au Conseil Départemental la plus élevée possible pour le soutien de ce projet ;
- **Demande** l'inscription de ce projet au Contrat de Ruralité à signer avec l'Etat ;
- **Demande** l'inscription de ce projet au Contrat de Ruralité régional
- **Autorise** le Maire à signer tous documents pour les demandes de subventions

*Suffrages exprimés 9 - Pour 9 - Contre 0 – Abstention : 0*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

